

A mon avis, le gouvernement devrait tenter de sauver cette industrie. Nous entendons les producteurs laitiers menacer de faire la grève, de détruire leurs produits, et de refuser de ravitailler le marché. Personne ne veut voir cela. D'autre part, les producteurs laitiers doivent trouver un moyen d'exposer aux Canadiens ce problème extrêmement important. En tant que députés, nous devons, de toute nécessité, accepter la pleine responsabilité de ce problème, et saisir toutes les occasions de soumettre cette proposition au Parlement, afin de les convaincre, par un débat de ce genre, de l'urgence réelle du problème.

Il faudrait nous assurer si un débat de ce genre réussirait à appeler l'attention du gouvernement sur l'urgence véritable du problème et à trouver une solution équitable pour que ces cultivateurs ne soient pas contraints d'abandonner leurs terres et le commerce du lait, ce qui obligerait le Canada à importer des produits laitiers.

• (2.50 p.m.)

J'aimerais souligner avec toute l'énergie dont je suis capable la nécessité qu'il y a de régler cette question maintenant. Un débat à ce moment-ci nous permettrait de saisir le gouvernement du problème véritable qui se pose aux producteurs laitiers canadiens. Il ne serait pas pratique, je pense, de retarder cette discussion d'un, de trois ou de cinq jours. Nous devrions pouvoir l'engager à la Chambre dès maintenant.

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, malheureusement, le leader de la Chambre ayant dû s'absenter, je dirai uniquement que la nouvelle a été annoncée par mon ami le ministre de l'Agriculture il y a au moins deux semaines. Il me semble donc que la question, quelles que soient son importance et son urgence pour les agriculteurs, n'entre pas dans la catégorie de celles qui réclament un débat d'urgence. On aurait peut-être pu parler d'urgence le jour même ou le lendemain de la déclaration du ministre de l'Agriculture, mais prétendre qu'il s'est produit, depuis hier, quelque chose rendant l'affaire suffisamment urgente pour motiver l'interruption des travaux ordinaires prévus pour aujourd'hui, ce serait, Votre Honneur, tourner en dérision les dispositions assez limitées de l'article du Règlement. C'est pourquoi il me semble que la motion devrait être considérée comme irrecevable.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, si jamais la recevabilité de la motion a été douteuse, le

ministre des Transports a dissipé tout doute. Il a déclaré qu'il y aurait eu urgence et que la motion aurait été légitime il y a deux semaines, mais aujourd'hui, l'affaire n'est pas assez pressante pour que la motion tombe sous le coup du Règlement.

Monsieur l'Orateur, la motion n'aurait pu être présentée il y a deux semaines parce que les gens ne se rendaient pas compte du méli-mélo que le gouvernement avait fait de la politique laitière. C'est seulement depuis deux ou trois jours qu'on s'est aperçu, partout au pays, que l'industrie laitière...

**L'hon. M. Pickersgill:** C'est une insulte aux agriculteurs.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Quand je parle de méli-mélo, je pense parfois à mon honorable ami. (*Exclamations*)

Le seul fait qu'on m'interrompte ainsi montre le bien-fondé de mon argument. Les producteurs laitiers ont été crucifiés par le gouvernement et ils s'en rendent compte. (*Exclamations*) J'aimerais que certains de ces agriculteurs puissent entendre les libéraux se moquer de cette observation. Aujourd'hui, presque tout le monde au Canada, sauf les vis-à-vis, reconnaît que la situation est grave et ne peut souffrir d'atermolements. On me dira que cette affaire pourrait être débattue lorsque la Chambre sera saisie de la motion de crédits provisoires. Toutefois, même avec l'imposition de la clôture au débat sur la défense, l'étude de ce problème sera différée de deux semaines. C'est beaucoup trop long. L'industrie laitière n'est pas en mesure d'attendre.

Je prétends donc qu'on a fait valoir une thèse valable. N'eût été l'intervention du ministre des Transports, lorsqu'il a affirmé que la motion aurait été justifiée il y a deux semaines, j'aurais peut-être eu quelques doutes. Je n'en ai plus.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'étais sur le point de rappeler au ministre qu'il avait déjà pris la parole, mais je vois qu'il veut invoquer le Règlement.

**L'hon. M. Pickersgill:** Le Règlement me permet, je pense, d'apporter une rectification quand on vient de mal interpréter mes paroles. J'ai dit qu'on aurait peut-être eu quelque motif, et non pas qu'on aurait été parfaitement justifié. (*Exclamations*) On ne l'était